



Etape 1

Adhésion ou réinscription à la section centrale de l'ASCEA-GR

Informations importantes:

Pour les nouveaux adhérents ainsi que les réinscriptions, le tarif reste inchangé :

- 30 € pour une adhésion "adulte CEA" ou entreprise extérieure non subventionnée
- 15 € pour une adhésion "enfant CEA"

La confirmation d'adhésion à la section centrale de l'ASCEA-GR est à fournir obligatoirement aux sections sportives pour valider vos inscriptions.

Suivez bien les étapes ci-après et ce sera très simple d'adhérer à la section centrale ©





Cliquez sur le lien suivant : https://www.asceagr.org/page/1071341-accueil

Vous arriverez directement sur la page d'accueil de l'ASCEA-GR. Cliquez sur l'onglet "INSCRIPTIONS" (vos identifiants ne sont pas nécessaires).



Étape 2

Prenez connaissance des informations se trouvant sur cette page qui vous détaille les contenus de l'assurance de base achetée à l'adhésion à l'AS, et de l'option "Accident individuel sports" que vous pouvez souscrire en plus.

Puis cliquez tout en bas sur « Adhérer à la section centrale », qui vous redirigera vers la plateforme de paiement en ligne.







Vous êtes maintenant sur la page de la plateforme de paiement en ligne "assoconnect" dédiée à l'ASCEA-GR.

Cliquez sur « J'adhère ».

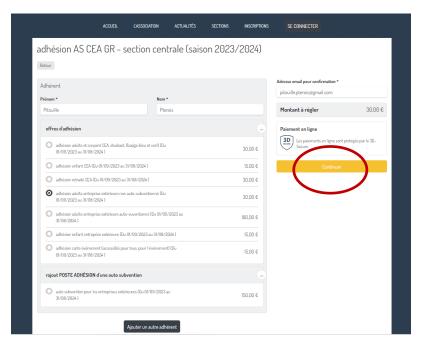


Étape 4

Remplissez les informations demandées par le site (Adresse mail, Nom, Prénom) et choisissez votre formule d'adhésion à l'ASCEA-GR (obligatoire) ainsi que votre option assurance (facultatif).

Pour votre adresse mail, indiquez si possible votre adresse personnelle, cela vous permettra de recevoir des informations venant de votre club ou d'être contacté si besoin, même si vous êtes en congés ©

Vous pouvez dès cette étape renseigner les autres membres de votre famille en cliquant sur "ajouter une personne".

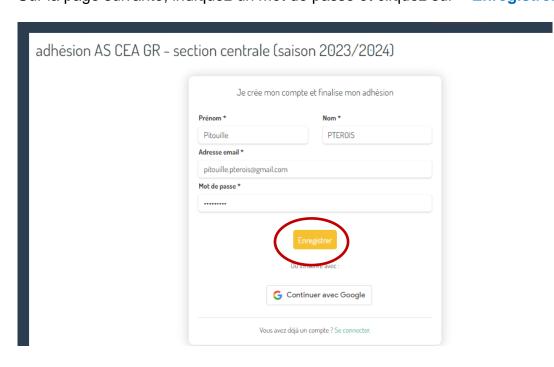


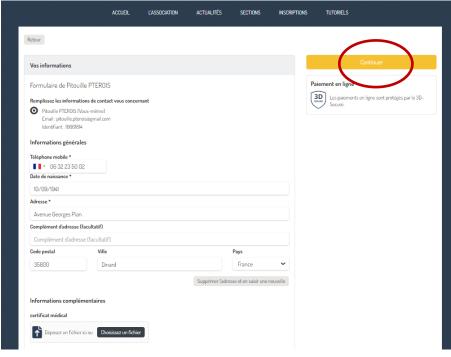
Cliquez sur « Continuer ».





Sur la page suivante, indiquez un mot de passe et cliquez sur « Enregistrer ».





Étape 6

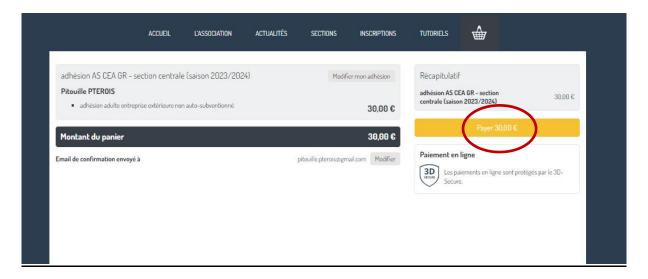
Renseignez les informations vous concernant. Ces informations sont à destination des membres du bureau de l'ASCEA-GR.

Cliquez sur « Continuer »





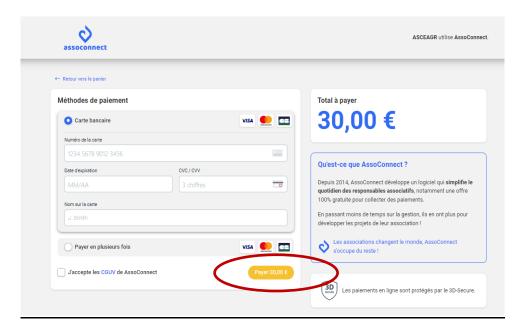
Procédez au paiement. Cliquez sur « Payer 30,00 € »



Étape 8

Vous allez arriver sur la page de paiement en ligne d'ASSOCONNECT.

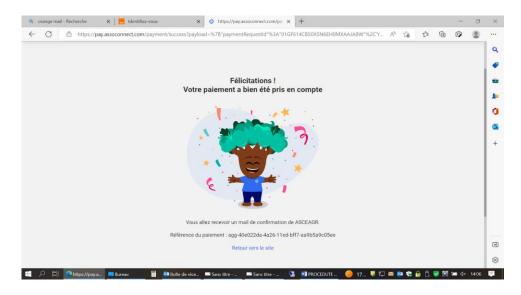
Complétez les données de paiement, acceptez les CGUV et procédez au paiement.







Félicitations! Vous êtes adhérent à la section centrale de l'AS CEA GR.



Pour continuer votre inscription, cliquez sur « Retour vers le site »

Rendez-vous sur vos boîtes mails personnelles pour imprimer/enregistrer vos confirmations d'adhésion à la section centrale de l'ASCEA-GR.





Inscription ou réinscription à l'ASCEA-GR Section Sports Sous-Marin

Étape 1

Cliquez sur l'onglet « Sections »

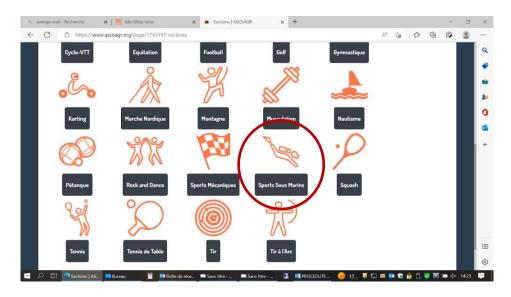


Ou si vous le faites en deux temps, allez sur la page d'accueil du site de l'ASCEA-GR en cliquant sur le lien suivant : https://www.asceagr.org/page/1071341-accueil

Vous arriverez sur la page de présentation de toutes les sections

Étape 2

Cliquez sur la section « Sports Sous-Marin »







Vous arrivez sur la page d'accueil de la Section Sports Sous-Marin.

Étape 3

Cliquer sur l'onglet « ADHÉSION »





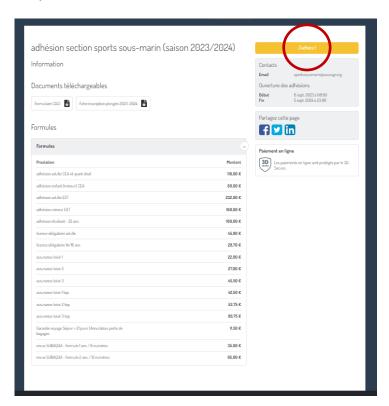


Cliquez de nouveau sur « Adhésion »



Étape 5

Vous pouvez commencer votre inscription Cliquer « J'adhère »







Renseignez, votre nom/prénom et adresse mail et cochez les cases qui vous concerne :

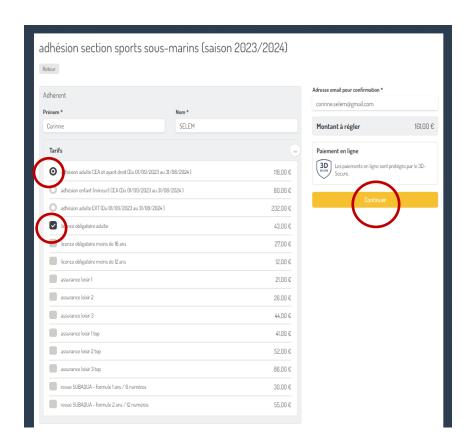
- Adhésion
- Licence
- Assurance : cette fois-ci, il s'agit de souscrire à une assurance spécifique pour la plongée, chez LAFONT ASSURANCE, partenaire de la FFESSM
- Revue SubAqua

Pour rappel:

- la licence est OBLIGATOIRE.
- l'assurance est facultative.
 Attention, la plongée fait partie des « Sports à risques ». Si vous pensez être déjà assuré par ailleurs, vérifiez bien que votre assurance prend en compte cette activité et comparez la couverture proposée à celle de LAFONT ASSURANCE.
- l'adhésion à la revue SUBAQUA est également facultative.

Donc a minima, deux cases à cocher impérativement :

- L'adhésion,
- La licence





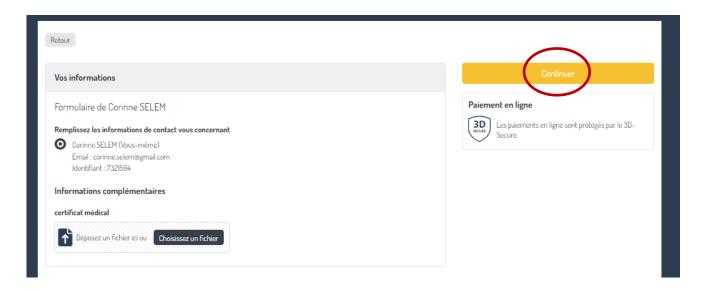


Cliquez « Continuer »

Étape 7

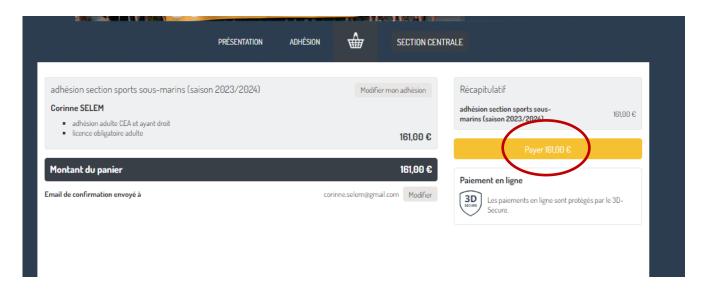
Recliquez sur « Continuez »

Il n'est pas obligatoire de déposer le CACI à cette étape.



Étape 8

Procédez au paiement, Cliquez « payer XXX€ »

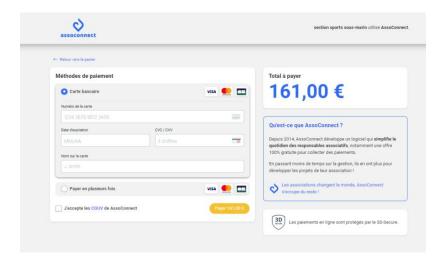






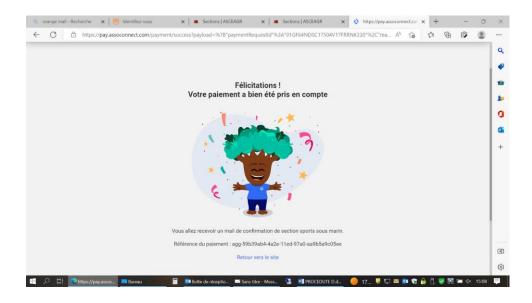
Vous allez arriver sur la page de ASSOCONNECT;

Complétez les données de paiement, acceptez les CGUV et procédez au paiement.



Étape 10

BRAVO! Vous êtes bien inscrit à la Section Sports Sous-marin!





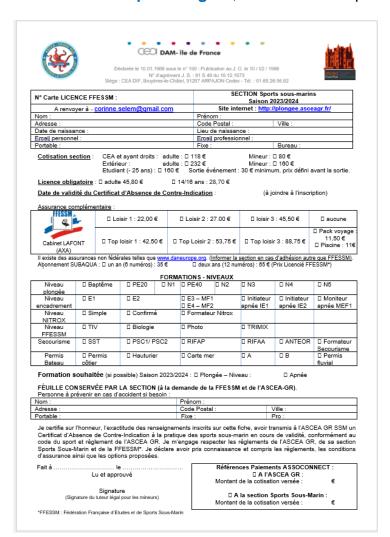


Documents à nous fournir pour valider votre inscription

Allez encore un petit effort et c'est presque fini!

Étape 1

Vous devrez remplir et signer, le fichier d'inscription.



Merci de le compléter en totalité!



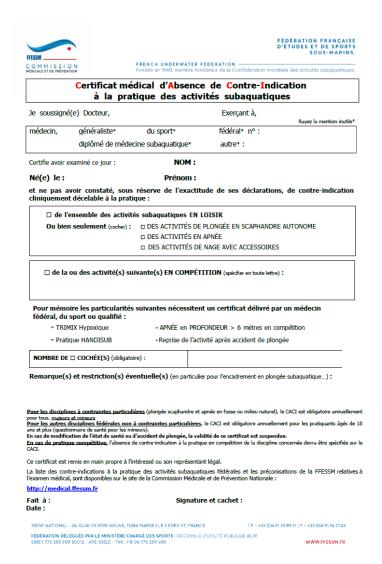


Pour les nouveaux adhérents, vous devez impérativement nous fournir un certificat médical validé par votre médecin (CACI / Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques).

Nous vous conseillons d'apporter le formulaire CACI FFESSM lors de votre visite médicale, tous les médecins n'y sont pas forcément habitués.

Vous devez impérativement l'avoir pour débuter votre entraînement.

Pour les anciens adhérents, vous devez impérativement pouvoir nous présenter un certificat en cours de validité.







Étape ultime 😊

Une fois tout cela fait, vous devez pour finir votre inscription nous faire parvenir à l'adresse suivante : corinne.selem@gmail.com

- La preuve de paiement à la Section Centrale de l'ASCEA-GR
- La preuve de paiement à la Section Sports Sous-Marin
- Le fichier d'inscription dûment rempli
- Votre CACI validé par votre médecin.

Voilà, c'est terminé!

Nous vous donnons rendez-vous dès le 04 octobre 2023 à 18h30 à la piscine de l'école Polytechnique (Route de Saclay 91120 Palaiseau) pour votre premier entraînement! Arrivée demandée entre 18h00 et 18h15.

A très vite!

Les membres du bureau de l'ASCEA-GR